

SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le troisième jour du mois de juillet en l'an deux mille sept, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : Jean Lafleur, maire suppléant

LES CONSEILLERS :

Michel Routhier

Gratien Tardif

Michel Cameron

Absents : Monsieur Jacques Gauthier, maire
Jean-Pierre Ducruc
Berchmans Dancause (à l'ouverture de ladite session)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Madame France Dubuc

Présence de 4 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 05 juin 2007
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (13/06/07)
 - Dépôt
 - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Dossier de Ferme du Pirate s.e.n.c., lots 263-P et 264-P
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier de M. Alain Coté, lot 53-P et bloc 9
 - Projet de règlement
 - Adoption du projet de règlement n° 394-2007 aux fins de modifier les Règlements de zonage n° 355-2005 et Plan d'urbanisme n° 159-1990
- 6) Voirie
 - Rapiéçage mécanique des chemins et rangs
 - Décompte progressif n° 1
 - Travaux supplémentaires à la route Pointe-Platon
 - Réfection des rues Garneau, Fabrique, Mennais, Bourque et Lemay
 - Acceptation des plans et devis modifiés
 - Acquisition d'une parcelle de terrain (trottoir) de la Fabrique de Sainte-Croix, lot 116-P
 - Adoption du règlement d'emprunt n° 393-2007
 - Honoraires professionnels n° 1 (SNC-Lavalin inc.)
 - Lignage des chemins et rangs
 - Soumission(s)
 - Réaménagement de la route 271 (rue Laurier)
 - Mandat à SNC-Lavalin inc. (estimation préliminaire)
- 7) Hygiène du milieu
 - Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

Mise aux normes des installations de captage phase II

- Honoraires professionnels n° 8 avis technique (Laforest Nova Aqua)

Projet de construction d'un 3^{ème} puits et d'infrastructures à Saint-Édouard

- Participations financières n°s 1 et 2 (municipalité de Saint-Édouard)
- Mandat de surveillance des travaux
- Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et mandat

Émissaire pluvial dans la falaise zone 2 (secteur Industries Rive-Sud Itée)
dossier 502238

- Honoraires professionnels n° 2 (SNC-Lavalin inc.)

8) Varia

- Dépôt du certificat au règlement d'emprunt numéro 386-2007 en vertu de l'article 555 de la L.E.R.M.

Période de questions

Levée de l'assemblée

171-2007 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

172-2007 PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 05 JUIN 2007

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 05 juin 2007, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

173-2007 COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUIN 2007 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 27 MAI 2007 AU 23 JUIN 2007	MAIRE ET CONSEILLERS	14 250,01
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10 812,82
	INSPECTEUR MUNICIPAL	2 873,23
	URBANISME	75,06
	SALAIRES DES EMPLOYÉS NON CADRES (ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIER, MACHOIRS DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE & T/JEUX)	27 102,61
	AVANTAGES SOCIAUX	6 364,93
	SOUS-TOTAL	61 478,66

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2007 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ABRIS TOUT GENRE G.Y.INC.	RIDEAUX P.V.C. (2) ABRI CHALET DES LOISIRS	2 677,83
ACCESSOIRES À INCENDIE DE QUÉBEC INC.	VÉRIFICATION EXTINCTEURS	162,37
BELL MOBILITÉ	MESSAGERS INCENDIE & P/R & ÉTUI	220,61
CIBA SPECIALTY CHEMICALS CANADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES U/EAU	770,87
CLD DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	PUBLICITÉ RASSEMBLEUR (DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL)	341,85
COMITÉ DE LA ST-JEAN	AVANCE DE FONDS	2 000,00
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS	UTILISATION DES LOCAUX (SESSION HIVER 2007)	998,97
DISTRIBUTION A.B.R.	PEINTURE AÉROSOL VOIRIE	136,47

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

DISTRIBUTION MICHEL FILLION	PANTALON, KÉPI & BADGE INCENDIE	1 092,89
DOCUMENTS EXPRESS	AVIS MUNICIPAL N° 70	660,34
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	ENTR. & RÉP. 2 ^{IE} ME RANG & PARC DÉTENTE PUISARD RUE HAMEL PUISARD RUE HAMEL & BIRON PUISARD RUE BIRON	619,89 309,94 619,89 154,97
GRUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. ÉCLAIRAGE T.BALLE POMPE DOSEUR POLYMÈRE U/EAU	102,56 484,84
HAMEL CONSTRUCTION INC.	ENT. & RÉP. RUE HAMEL	117,82
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE URBAIN ÉCLAIRAGE RURAL GARAGE MUNICIPAL CENTRE COMMUNAUTAIRE STATION POMPAGE STE-CROIX CHALET DES SPORTS POSTE INCENDIE ÉCLAIRAGE URBAIN ASCENSEUR DÉGRILLEUR STATION POMPAGE STE-CROIX U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	970,39 121,01 131,27 619,62 1 686,32 393,40 380,85 68,53 127,01 329,69 100,08 2 188,99
INSPEC-SOL INC.	ÉVAL. ENVIRONNEMENTALE (ALIMENTATION EAU POTABLE) PHASE 1	2 905,73
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2007 (1 ^{ER} VERSEMENT)	2 617,01
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	MATELAS PAILLE ÉMISSAIRE & PARC DÉTENTE	2 073,89
LES INVESTIGATIONS MARCEL LEBLANC INC.	HONORAIRES VISITE, DÉPLACEMENT, ANALYSE, CALCULS & DESSINS (CASERNE INCENDIE)	1 994,13
LES SERRES R. BERGERON INC.	FLEURS COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	558,65
MÉDIC	MANUEL & ACC. GARDIENS AVERTIS COMITÉ FAMILLES	316,38
M.R.C. DE LOTBINIÈRE	REMBOURSEMENT FACTURE N° 7518 (INV. BÂTIMENTS 1900 & AVANT)	-485,00
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE MAI 2007	8 846,60
NOVICOM 2000 INC.	RÉPARATION RADIO P/RÉPONDANTS	411,36
OXYGÈNE PRO-TECH INC.	GAZ P/RÉPONDANTS LOCATION BOUTEILLES P/RÉP.	22,38 21,20
PITNEY BOWES LEASING	ENCRE POUR TIMBREUSE	103,68
POSTES CANADA	AVIS MUNICIPAL NO. 70	110,07
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	SABLE SEC LOISIRS CRÉDIT SABLE SEC LOISIRS CHLORE U/EAU CORDE & PRISE FEM. U/EAU POIGNÉE WEISER & CLÉ C/COMM. PIÈCES & ACCESSOIRES VOIRIE BOUTEILLE PROPANE LOISIRS FICELLE & PILE, C/COMM., VOIRIE BIDON ESSENCE VOIRIE MASSE & CORDE C/COMM., VOIRIE PIÈCES & ACC. C/COMM., VOIRIE & U/POMPAGE PIÈCES & ACC., RETOUR MASSE VOIRIE TOURNEVIS & RACCORD VOIRIE BOIS & CLOUS VOIRIE PIÈCES & ACC. VOIRIE ASPHALTE VOIRIE PIÈCES & ACC. C/COMM. BOIS & CIMENT PARC DÉTENTE CIMENT PARC DÉTENTE PIÈCES & ACC. C/COMM. CADENAS VOIRIE INFRASTRUCTURE POUR EXAMEN FINAL (J.MARION, P.FAUTEUX, S.ST-ONGE, V.GARNEAU & D.PICARD) INFRASTRUCTURE POUR EXAMEN FINAL (J.MARION, P.FAUTEUX, S.ST-ONGE, V.GARNEAU & D.PICARD)	294,87 -221,45 290,00 38,42 37,54 37,13 21,63 86,86 10,80 58,05 111,19 -22,20 16,38 82,58 9,61 39,88 29,21 158,40 54,43 59,52 14,48 14,82 114,84

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

RAY-CAR	PIERRE CONCASÉE VOIRIE	433,17
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MAI 2007	4 703,84
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	REDEVANCE ANNUELLE (ASCENSEUR)	71,22
RESTAURANT CHEZ LARRY	REPAS STAGIAIRES & SECRÉTAIRES	67,49
SANCOVAC 2000 INC.	ENT. & RÉP. BORNE FONTAINES N° 22 (1 709.25 \$ PAYÉ/HAMEL CONSTR.) N° 51 (1 367.40\$ PAYÉ/COM.SCOLAIRE NAVIGATEURS)	2 069,50
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE MAI 2007	373,58
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE MAI STATION POMPAGE STE-CROIX	755,35 56,50
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE CELLULAIRES USINE D'EAU & VOIRIE	165,88 22,05
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE DAKOTA VOIRIE ESSENCE GMC VOIRIE DIESEL DAKOTA VOIRIE ESCOMPTE ULTRAMAR ESSENCE GMC	70,01 90,01 66,00 -10,76 94,00
VÉOLIA ES SERVICES D'ASSAINISSEMENT INC.	NETTOYAGE & INSPECTION ENTRÉE SERVICE (RÉJEAN ST-ONGE)	683,70
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	32 435,00
	SOUS-TOTAL	81 568,88

COMPTES À PAYER DE JUIN 2007

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIE DE QUÉBEC INC.	VÉRIFICATION EXTINCTEURS	75,21
BOULONS & ÉCROUS A.M. INC.	ÉCROUS & BOULONS VOIRIE	224,05
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS MUTATION	27,00
CARQUEST CANADA LTÉE	PIÈCES & ACC. VÉHICULE VOIRIE PIÈCES & ACC. VÉHICULE VOIRIE	39,44 48,59
CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.	PERRON C/COMM.	19 778,30
CLÉMENT CHRÉTIEN	SUPPORT FLEURS COMITÉ EMB. SUPPORT FLEURS COMITÉ EMB. SUPPORT FLEURS COMITÉ EMB.	81,73 9,08 90,82
DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAUL- NIERS, GÉLINAS & LANOUE S.E.N.C.	VÉRIFICATION ÉTATS FINANCIERS 2006	8 540,55
EMCO QUÉBEC LTÉE	PIÈCES & ACC. AQUEDUC MEMBRANE & ACC. (COIN MENNAIS) PIÈCES & ACC. (LAURIER & PRINC.)	377,89 1 240,34 476,96
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	CHARGER CONTENEUR (GROSSE VI- DANGE) RÉP. PONCEAU (POINTE-PLATON) ENTRETIEN (FOSSÉS RANGS) ENTRETIEN DÉPÔT MUN. & S/POMPAGE STE-CROIX ENT. & RÉP. (RUE BOISVERT) ENTRÉE EAU (RUE DU BATEAU) BRIS D'EAU (CÔTE DU BATEAU) NETTOYAGE (JONC BAS DE LA CÔTE) PUISARD (RUE BIRON) ENT. & RÉP. (PRINCIPALE, MENNAIS & CÔTE DU BATEAU) ENT. & RÉP. (CH. AQUEDUC) VALVE (PRINC. & BOISVERT) & ENT. (BONSECOURS, PARC DÉTENTE) PUISARD (HAMEL) & BRIS D'EAU (CÔTE DU BATEAU) POUSSIÈRE PIERRE (RÉSERVE) VALVE (PRINC.), PERRON C/COMM. PIERRE CONCASÉE (RÉSERVE) VALVE (LAURIER) & BOÎTE FLEURS C/COMM. ENT. & RÉP. (CÔTE BATEAU & ÉGLISE) COM. EMB. ENT. & RÉP. (PONT RTE DEMERS)	77,49 77,49 581,15 426,18 542,40 154,97 309,94 77,49 154,97 631,28 270,06 581,15 542,40 154,97 697,37 128,76 309,94 227,33 476,10

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

FORTIER 2000 LTÉE	ENT & RÉP. (RUE BIRON)	131,04
HAMEL CONSTRUCTION INC.	GRATTAGE ROUTES EN GRAVIER	923,00
HYDRO-QUÉBEC	CRÉDIT ST.POMPAGE LECLERC ST. POMPAGE LECLERC	-3 852,43 80,09
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	ENVELOPPES C/COMM.	205,12
JOHN MEUNIER INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES U/EAU	249,58
LAROSE & FILS LTÉE	PROD. D'ENT. C/COMM. U/EAU ST-ÉD PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM. CRÉDIT CHIFFONS C/COMM.	423,37 146,93 -28,92
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	RELIEUR C/COMM.	30,20
LES ENTREPRISES MYRROY INC.	LOCATION BALAI MÉCANIQUE, RUES PRINCIPALE & LAURIER (400,00 \$ PAYÉ/MIN.TRANSPORTS)	2 868,69
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	PUBLICITÉ (DÉV. RÉSIDENTIEL)	797,65
LES P'TITS MOTEURS ENR.	FIL DÉBROUSSAILLEUSE VOIRIE	32,34
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2007 (4 VERS.)	10 468,04
LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.	ARBRES, PARC J.G.FOURNIER	1 139,50
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	AMÉNAGEMENT TERRAIN ADJACENT PARC J.G. FOURNIER	2 016,20
LES SERRES R.BERGERON INC.	JARDINIÈRES (FLEURS) COM. EMB.	216,51
MERCERIE STE-CROIX ENR.	SALOPETTE TRAVAIL (CLAUDE LECLERC)	40,97
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	BARIL RÉCUPÉRATION CANETTES T/JEUX SEMENCE TERRAIN GARAGE MUN.	45,58 76,35
MICHEL ROUTHIER	FRAIS DÉPLACEMENT (RENCONTRE MIN.TRANSPORTS)	36,80
MRC DE LOTBINIÈRE	CARTES (NIVEAU EAU FLEUVE) URBANISME	30,00
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	F/ROULEMENT RANG DES PLAINES	10 798,00
NOVICOM 2000 INC.	ENT. & RÉP. RADIO VOIRIE	146,91
PETITE CAISSE FRANCE DUBUC	TIMBRES POSTES, CARTE SYMPA- THIE & REN. NOM DOMAINE	127,19
PHARMACIE LEMAY & GIGUÈRE	CADEAU STÉPHANE (BÉBÉ)	74,73
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	POMPE SURPRESSION & ACC. U/EAU	2 563,88
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	HON. PROF. (GÉNÉRAL) HON. PROF. (ZONE INON.) URB.	476,31 7 314,99
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	BOULONS VOIRIE PILES VOIRIE CHLORE U/EAU 6 x 6, CRÉPI (PARC DÉTENTE & RÉSERVOIR PIÈCES & ACC. AQUEDUC ARROSOIR VOIRIE BOYAU PERFORÉ VOIRIE ASPHALTE VOIRIE MANCHON (BRIS CÔTE BATEAU) PIÈCES & ACC. VOIRIE VIS, BOUCHON PARC DÉTENTE & TERRAIN ADJACENT BOIS TRAITÉ ABRI PARC DÉTENTE CALCIUM VOIRIE CRÉDIT BOIS TRAITÉ PARC DÉT. PIÈCES & ACC. VOIRIE PIÈCES & ACC. ABRI PARC DÉT. PIÈCES & ACC. ABRI PARC DÉT. BARD. REMPART ABRI PARC DÉT. ISOLANT PERRON C/COMM. 2 x 6 10' T/JEUX CHAÎNE T/JEUX CADENAS T/JEUX BOIS TRAITÉ T/JEUX PIÈCES & ACC. T/JEUX TEINTURE T/JEUX MORAILLON T/JEUX BOULON T/JEUX ÉCROU, BOULON, RONDELLE T/JEUX CADENAS T/JEUX MORAILLON T/JEUX CHARNIÈRE T/JEUX	21,74 17,03 345,72 270,70 17,96 40,80 35,46 62,67 13,37 44,42 23,47 205,03 1 009,77 -98,61 14,33 157,64 77,70 18,21 15,47 16,72 23,09 86,91 283,39 79,80 474,11 18,83 5,49 26,18 86,91 40,53 44,00

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

RAY CAR	PIERRE CONCASSÉE (RTE BONSE-COURS & MOULIN) VOIRIE	287,10
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE JUIN 2007	10 231,90
SHRED-IT QUÉBEC	DÉCHIQUETAGE SECRÉTARIAT	343,56
SIEMENS WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	RÉPARATION POMPE DOSEUSE U/EAU	313,43
	PIÈCES POMPE DOSEUSE U/EAU	766,89
	PIÈCES POMPE DOSEUSE U/EAU	571,60
SIFTO CANADA INC.	SEL ADOUCISSEUR U/EAU	3 300,35
SIMON LEMAY EXCAVATION	BRIS D'EAU (R.BLANCHET)	131,04
	ENTRETIEN 4IÈME RANG, ROUTE DEMERS	517,33
	ENTRETIEN 2IÈME RANG, ROUTE DEMERS	859,18
	ENTRETIEN PARC J-G. FOURNIER & VOIRIE	262,09
STÉPHANE MILOT	FRAIS DÉPLACEMENT JUIN	163,60
	FRAIS DÉPLACEMENT JUIN	20,97
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU	93,42
	MATÉRIEL DE BUREAU	153,48
	MATÉRIEL DE BUREAU	17,07
	MATÉRIEL DE BUREAU	58,86
TRANSCONTINENTAL MÉDIAS S.E.N.C.	APPEL D'OFFRES AUTO-POMPE CITERNE INCENDIE	523,03
TRANSPORT ROMAIN DUVAL INC.	ENT. & RÉP. (LAURIER & MOULIN)	518,31
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE INCENDIE	140,05
	ESSENCE INCENDIE	73,04
	ESSENCE INCENDIE	72,12
	ESSENCE INCENDIE	37,02
	ESSENCE INCENDIE	83,81
	ESSENCE GMC	97,04
	ESSENCE DAKOTA	62,00
	ESSENCE INCENDIE	24,30
	DIESEL KUBOTA	18,00
	ESSENCE DIVERS ÉQUIP.	28,24
	ESSENCE DAKOTA	65,00
	ESSENCE GMC	89,00
	ESSENCE INCENDIE	51,03
	ESSENCE INCENDIE	70,02
	SOUS-TOTAL	98 532,74
	GRAND TOTAL	241 580,28

TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

Code Budgétaire	Budget Actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
22-41500-721	300	0	2 265	22-70151-725	23 000	21 035
02-61000-412	10 000	17 066	20 000	02-52000-963	40 196	30 196

+11 965

-11 965

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANTS # 06-2007

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

174-2007

COMPTE À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JUIN 2007A-6 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 27 MAI 2007 AU 23 JUIN 2007	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 141,60
	AVANTAGES SOCIAUX	553,68
	SOUS-TOTAL	3 695,28

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2007A-6 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AIDE INFORMATIQUE G.GOSSELIN	SOURIS & CÂBLE POUR CLAVIER	29,63
GRUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. FRITEUSE	841,51
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	966,74
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2007 (1 ^{ER} VERSEMENT)	74,55
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE MAI 2007	1 150,91
	REMISE T.P.S. & T.V.Q. MARS, AVRIL & MAI 2007	1 412,48
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	POMPE D'ÉGOUT	2 073,84
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MAI 2007	586,61
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE MAI 2007	13,39
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE MAI	358,28
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50,00
	SOUS-TOTAL	7 557,94

COMPTES À PAYER DE JUIN 2007A-6

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULNIERS, DROLET, GÉLINAS ET LANOUETTE COMPTABLES AGRÉÉS	VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2006	1 709,25
GÉRALD PLAMONDON	FRAIS DÉPLACEMENT JUIN & CONGRÈS 2007	932,18
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2007 (4 VERSEMENTS)	298,21
	SOUS-TOTAL	2 939,64
	GRAND TOTAL	14 192,86

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (13/06/07)

DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 13 juin 2007.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

175-2007

DOSSIER DE FERME DU PIRATE S.E.N.C., LOTS 263-P ET 264-P

ATTENDU QU'une demande a été produite pour le morcellement des lots 263-P et 264-P;

ATTENDU QUE la partie visée est boisée;

ATTENDU QUE le demandeur possède des lots contigus à l'emplacement visé ayant comme superficie totale 52.47 hectares;

ATTENDU QUE la présente demande n'apportera aucun impact négatif à l'agriculture;

CONSIDÉRANT la recommandation U38-2007 du comité consultatif d'urbanisme;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la demande de Ferme du Pirate s.e.n.c. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

176-2007

DOSSIER DE M. ALAIN CÔTÉ, LOT 53-P ET BLOC 9

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Alain Côté et localisée au : 29 rue du Bateau, Sainte-Croix, lot 53-P et bloc 9, qui vise à régulariser une situation existante lors de la construction du garage en septembre 1992.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Alain Côté, lot 53-P et bloc 9.

PROJET DE RÈGLEMENT

177-2007

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N^o 394-2007 AUX FINS DE
MODIFIER LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE N^o 355-2005 ET PLAN
D'URBANISME N^o 159-1990**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement intitulé « Plan d'urbanisme » portant le numéro 159-1990 fut adopté le 18ième jour du mois de décembre 1990;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 355-2005 fut adopté le 16ième jour du mois de mai 2005;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier lesdits règlements numéros 159-1990 et 355-2005 de façon à :

- agrandir l'aire d'affectation industrielle I1 à même l'aire d'affectation résidentielle de moyenne densité RB1;
- agrandir la zone industrielle 08-I à même la zone résidentielle 07-H;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron

APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 394-2007 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 394-2007 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 394-2007 entrera en vigueur conformément à la loi.

VOIRIE

RAPIÉCAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET RANGS

178-2007

DÉCOMPTE PROGRESSIF N^o 1

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n° 1 pour les travaux de rapiécage mécanique selon la recommandation de l'inspecteur municipal, et d'autoriser le paiement d'une somme de 28 809,75 \$ à Pavage Lagacé et Frères, 9143-8119 Québec inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 22 juin 2007.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

179-2007

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES À LA ROUTE POINTE-PLATON

ATTENDU la résolution numéro 151-2007;

ATTENDU QUE des travaux supplémentaires estimés à 18 056,52 à la route Pointe-Platon sont jugés requis et prévus au programme d'immobilisation 2007, selon la recommandation de monsieur Stéphane Milot, directeur des travaux publics, datée du 13 juin 2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser le directeur des travaux publics à faire compléter lesdits travaux à l'intérieur de l'estimation budgétaire proposée et conformément aux règles habituelles.

RÉFECTION DES RUES GARNEAU, FABRIQUE, MENNAIS, BOURQUE ET LEMAY

180-2007

ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS MODIFIÉS

ATTENDU la résolution numéro 152-2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les plans et devis modifiés numéro 502246 datés du 26 juin 2007 pour le projet de réfection des rues Garneau, Fabrique, Mennais, Bourque et Lemay tels que préparés par SNC-Lavalin inc., selon l'option 1 pour un prix budgétaire de 318 203,95 \$, y incluant la réfection du trottoir appartenant à la Fabrique de Sainte-Croix, et ce conditionnellement à la cession de ce dernier à la municipalité à titre gratuit.

ET de mandater SNC-Lavalin inc. à nous représenter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention d'un certificat d'autorisation si requis.

181-2007

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN (TROTTOIR) DE LA FABRIQUE DE SAINTE-CROIX, LOT 116-P

ATTENDU les résolutions numéros 152-2007 et 180-2007 relativement à la réfection du trottoir de la rue de la Mennais et appartenant à la Fabrique de Sainte-Croix;

ATTENDU la lettre adressée à la Fabrique de Sainte-Croix datée du 8 juin 2007 par monsieur Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, relativement à la demande de cession de ce trottoir à titre gratuit;

CONSIDÉRANT la lettre reçue de la Fabrique de Sainte-Croix et datée du 14 juin 2007;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Sainte-Croix accepte de nous céder ce terrain (trottoir) à titre gratuit et dont les seuls frais imputés à la municipalité seront de l'arpenteur-géomètre;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'acquiescer cette parcelle de terrain tel que proposé.

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit projet de cession.

182-2007

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^o 393-2007

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la réfection de voirie des rues Garneau, Fabrique, Mennais, Bourque et Lemay;

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à 327 991 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût des travaux;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une session de ce conseil tenue le 5 juin 2007;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Gratien Tardif

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 393-2007 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 393-2007 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 393-2007 entrera en vigueur conformément à la loi.

183-2007

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 1 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 012-2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 7 975,65 \$ relativement aux plans et devis pour la réfection des rues de la Fabrique, Garneau, Mennais, Bourque et Lemay, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 430320 datée du 22 juin 2007.

LIGNAGE DES CHEMINS ET RANGS

184-2007

SOUMISSION(S)

Une (1) soumission reçue :

➤ Signalisation Girard (Jacques Girard) 7 802,30 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la seule soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Signalisation Girard (Jacques Girard) pour le prix de 7 802,30 \$, incluant toutes taxes.

Que le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 271 (RUE LAURIER)

185-2007

MANDAT À SNC-LAVALIN INC. (ESTIMATION PRÉLIMINAIRE)

ATTENDU l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 28 juin 2007 afin de préparer une estimation préliminaire du coût des travaux relativement à la réfection des infrastructures de la route 271 (rue Laurier), pour un prix forfaitaire de 3 950 \$, en sus des taxes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. à procéder à la préparation de ladite estimation préliminaire selon l'offre présentée.

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE PHASE II

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

186-2007

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^O 8 AVIS TECHNIQUE (LAFOREST NOVA AQUA)

ATTENDU la résolution numéro 116-2007;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « Lafortest Nova Aqua » la somme de 3 204,84 \$ relativement à la rédaction d'une lettre technique et modification du rapport pour la mise aux normes des installations de captage de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard (avis technique pour débit moyen et modification au rapport de phase 1), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2007-05-56-Q datée du 31 mai 2007.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN 3^{ième} PUIITS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

187-2007

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES N^{OS} 1 ET 2 (MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD)

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 63 099,81 \$ (études préliminaires, demande de subventions, plans et devis ainsi qu'une étude géotechnique) relativement au projet de construction d'un 3^{ième} puits et d'infrastructures à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRF700047 datée du 20 juin 2007 ainsi que la somme de 6 552,13 \$ (volet V relevés phase II) telle que plus amplement détaillée à la facture numéro CRF700053 datée du 27 juin 2007.

188-2007

MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

ATTENDU l'offre de service de la firme Roche ltée, Groupe-conseil datée du 27 juin 2007 relativement à une surveillance des travaux Phases 1 et 2 concernant le projet de construction d'un 3^{ième} puits et d'infrastructures à Saint-Édouard pour un prix de 27 575 \$, en sus des taxes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de mandater la firme Roche ltée, Groupe-conseil pour la surveillance des travaux selon l'offre présentée.

189-2007

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM) ET MANDAT

ATTENDU les résolutions numéros 035-2007 et 036-2007 relativement à notre projet de recherche en eau potable et à la construction d'un 3^{ième} puits et de ses infrastructures afin d'alimenter notre usine de traitement de l'eau potable située sur le territoire de Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE Roche ltée, Groupe-conseil est la firme d'ingénieur retenue à la réalisation de nos travaux dans le cadre d'une entente intermunicipale intervenue avec la municipalité de Saint-Édouard en avril 2007;

CONSIDÉRANT QUE notre projet, y incluant la mise aux normes des installations de captage, selon le rapport déjà préparé par Roche ltée, référence 23393-001 mars 2005, est admissible au Programme d'infrastructures Québec-Municipalité « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) » de même qu'au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et des Régions, direction des infrastructures, recommande de présenter ce projet au PIQM selon la lettre reçue par courriel datée du 19 juin 2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater Roche ltée à préparer tous les documents requis dans le cadre du PIQM et à nous représenter auprès des instances gouvernementales pour l'obtention des permis et certificats requis.

ET QUE la municipalité de Sainte-Croix s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 JUILLET 2007

ÉMISSAIRE PLUVIAL DANS LA FALAISE ZONE 2 (SECTEUR INDUSTRIES RIVE-SUD LTÉE) DOSSIER 502238

190-2007

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 2 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 015-2007 et 082-2007;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 10 383,98 \$ relativement au relevé topographique et au mandat des plans et devis pour la réfection de l'émissaire pluvial dans la falaise zone 2 (secteur Industries Rive-Sud ltée), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 430339 datée du 22 juin 2007.

VARIA

DÉPÔT DU CERTIFICAT AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 386-2007 EN VERTU DE L'ARTICLE 555 DE LA L.E.R.M.

Dépôt du certificat par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.
Tenue du registre : le 13 juin 2007 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.
Signature(s) au registre : 0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Ultramar : Débordement des ordures ménagères depuis le printemps...à vérifier avec l'urbanisme.

191-2007

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de lever la présente session à 20 : 45 heures.

Jean Lafleur
Maire suppléant

France Dubuc
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe